

Circonscription de Saint-Herblain



**ACADÉMIE  
DE NANTES**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de la Loire-Atlantique

**Ecole : élémentaire Le Joli Mai**

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE N°3**

Date :	15/06/2021
Heure du début :	18h15
Heure de fin :	19h30

**Liste d'émargement des membres de droit : (En cas d'absence, préciser face au nom Absent ou Excusé)**

<b>Le directeur/La directrice</b> M Morice	<b>Secrétaire de séance :</b> Mme Cohéléach
<b>Les enseignants de l'école</b>	
Mme Bonnefous Mme Lepetit Mme Ragel Mme Cohéléach Mme Guillotel Mme Basquin Mme Pineau Mme Weyland Mme Brard	
<b>Le maire ou son représentant</b>	<b>Le délégué départemental de l'Education nationale</b>
Mme Delaby	M. Roche (excusé)
<b>Les représentants de parents d'élèves élus de l'école :</b>	
Mme Dubois Mme Ayina (excusée) Mme Guivarch Mme Birot Marchal (excusée) Mme Gilbert Mme Poullain M. Nelson (excusé) Mme Chaillou (excusée) Mme Barge (excusée)	

**Documents de référence**

Décret n°2019-918 du 30 août 2019- art.8

Décret n°2013-983 du 4 novembre – art 2

<b>Points à l'ordre du jour</b>	<b>Informations communiquées</b> <b>Résultats des votes, points de vue exprimés,</b> <b>Décisions / Echéances</b>
<p>Protocole sanitaire</p> <p>Bilan de l'année scolaire 2020-2021- effectifs</p> <p>Bilan de l'année scolaire 2020-2021 – parcours culturels</p> <p>Bilan de l'année scolaire 2020-2021 – parcours sportifs</p> <p>bilan de l'année scolaire 2020-2021 – parcours santé</p> <p>Bilan de l'année scolaire 2020-2021 – parcours citoyen</p> <p>Bilan de l'année scolaire 2020-2021 – initiation à l'allemand</p> <p>Bilan de l'année scolaire 2020-2021 – photo scolaire</p> <p>Bilan année scolaire 2020-2021 – sorties fin d'année</p>	<p>Présentation des principales évolutions du protocole sanitaire mis à jour le 4 juin.</p> <p>224 élèves en juin dont 8 enfants allophones et 6 élèves accompagnés d'une aide humaine.9 radiations et 10 inscriptions dans l'année.</p> <p>Les projets musique des CP ont été entièrement mis en œuvre avant le mois de mars.</p> <p>Les projets musique des CE1 et CE1-CE2 (contes autour du monde) ont été écourtés du fait de l'absence prolongée de l'intervenant et des mesures liées à la pandémie.</p> <p>Le projet des classes de cycle 3 a pu être mené à terme même s'il a été légèrement écourté.</p> <p>Bilan positif</p> <p>Chorales : le projet a dû être adapté. Deux chants ont été travaillés. Une séance de répétition et d'enregistrement a eu lieu avec l'aide de la conseillère pédagogique en musique et avec l'accompagnement au piano de Pierre Lange, professeur de musique à la Maison des Arts.</p> <p>Classe de cycle 3 : course d'orientation autour du gymnase de l'Angevinière puis dans le parc de la Savèze. Toutes les séances ont été assurées.</p> <p>Classe de CE1 et CE2 : basket et jeux de ballons ; 3 à 4 séances sur 12 prévues du fait des mesures liées à la pandémie.</p> <p>L'infirmière scolaire est intervenue dans les classes de CP sur le sommeil. Elle intervient auprès des CM2 pour aborder le sujet de la puberté.</p> <p>La classe de CM2 a participé à une classe rivière d'une semaine sans hébergement : suivre à pied le cours de la Chézine en 3 étapes de la Gournerie à la Loire, travailler sur le cycle de l'eau, visiter une station de phyto-épuration.</p> <p>En raison des règles de non brassage des élèves, le conseil des élèves ne s'est pas réuni cette année.</p> <p>Les CM2 ont bénéficié d'une initiation par deux enseignants de l'école lors d'un cycle de 9 séances. La professeure d'allemand du collège du Hérault est intervenue lors de 2 séances.</p> <p>Pour respecter le protocole il a été fait appel à un autre photographe et une autre organisation des prises de vue. Il a apporté satisfaction aux familles. Un bénéfice de 724 € est reversé à la coopérative scolaire.</p> <p>Une sortie de fin d'année est prévue pour chaque classe. Compte tenu du contexte, la proximité a été privilégiée : sortie à Orvault pour les CP (Château de la Tour), sorties dans le parc de la</p>

Chézine

Bilan année scolaire 2020-2021 – périscolaire

Un projet de spectacle de fin d'année est prévu le 24 juin, uniquement pour les enfants. Les parents pouvant entrer dans l'établissement. (double dutch, chants, exposition). Une captation du spectacle est envisagée mais reste préciser la gestion du droit à l'image et le mode de diffusion.

Réponse à une question sur les repas : c'est une obligation légale de prévoir une entrée, un plat et un dessert. De plus petites quantités sont proposées à ceux qui n'aiment pas ou ne veulent pas tout. La formule self est remise en place depuis le retour des vacances de février mais sans le choix des plats.

Le goûter du périscolaire est considéré comme une collation. La question du goûter peut être abordée lors du CLE (Conseil Local d'Education), et notamment sa commission restauration, où siègent des parents élus.

Pour l'heure, il n'est pas prévu d'assouplissement du protocole durant le temps périscolaire.

Il n'y aura pas de fête d'école organisée cette année, les contraintes sanitaires restant trop fortes, notamment le maintien du principe de non brassage des élèves.

Bilan année scolaire 2020-2021 – UEEE

Cela a été une année quasi ordinaire avec des projets menés à terme et des inclusions qui ont été possibles dans certaines classes ordinaires. Grace au tout ce travail et au bon fonctionnement de la concertation et de la coopération entre partenaires, il n'a pas été noté de régression chez les élèves concernés.

Rentrée scolaire 2021

Pour l'instant, dans l'attente d'une stabilisation des effectifs et de l'arrivée d'inscriptions pendant l'été, une prévision de répartition a été préparée sur la base d'un effectif de 208 élèves :

Les inscriptions confirmées donnent pour l'instant un effectif de 204 élèves soient :

40 CP, 33 CE1, 43 CE2, 41 CM1, 47 CM2 (effectifs mis à jour le 28/06/2021)

Le conseil des maitres envisage deux hypothèses de répartition pédagogique :

Hypothèse 1 : CP, CP, CE1, CE1-CE2, CE2, CM1, CM1, CM2, CM2

Hypothèse 2 : CP, CP, CE1, CE1, CE2, CE2, CM1, CM1-CM2, CM2

L'équipe pédagogique sera en grande partie renouvelée avec les départs de Mmes Bonnefous, Guillotel et Pineau, affectées dans une autre école, et celui de Mme Ragel qui part en retraite.

Quatre titulaires viennent d'être nommés pour leur succéder, trois enseignantes et un enseignant.

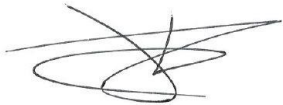
Une demande de volontaire en service civique a été à nouveau déposée.

Question sur le dispositif CHAM (classe à horaires aménagés en musique) : l'école n'est pas concernée par ce dispositif qui dépend d'une décision commune de l'Inspection Académique et de la mairie. Une classe CHAM voix existe à l'école Nelson Mandela ouverte à tous les enfants de Saint-Herblain intéressés à partir du CE1.

<p>Sécurité aux abords de l'école : point d'étape suite aux échanges du précédent conseil d'école</p>	<p>L'aménagement d'une piste cyclable est envisagé par Nantes Métropole sur la route de Vannes. Il ne semble donc pas prévu de faire ce même type d'aménagement sur l'axe Cheverny/Grands Bois. Cet axe restera à double sens pour ne pas dévier la circulation vers d'autres axes plus résidentiels et y augmenter les nuisances. Des travaux pour favoriser un meilleur stationnement et sécuriser les piétons sont prévus</p>
---	--

**Signatures :**

Président de séance



Secrétaire de séance :

